



Le 2 DÉCEMBRE 2011

HÔTEL DE VILLE
05120 L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE
Téléphone : 04.92.23.10.03
Télécopieur : 04.92.23.02.99
courriel : mairie@ville-argentiere.fr

COMPTE-RENDU DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 28 NOVEMBRE 2011

PRÉSENTS : Tous

SECRÉTAIRE : Nicole BLEIN

I – COMPTE-RENDU DES RÉUNIONS :

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux donnent connaissance aux membres de l'assemblée des réunions et rencontres auxquelles ils ont participé entre le 22 septembre et le 28 novembre 2011.

II - DÉLIBÉRATIONS APPROUVÉES :

- Délibération sollicitant des aides financières auprès du Conseil Général et du Conseil Régional dans le cadre de la mise en place d'une plaque d'aluminium devant s'intégrer dans le parcours du patrimoine industriel.
- Délibération sollicitant des aides financières auprès du Conseil Général, du Conseil Régional, du Centre National du Livre et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles dans le cadre de l'organisation du 11^{ème} Festival « Livre et Patrimoine en Dauphiné ».
- Délibération sollicitant l'aide financière du Conseil Général et du Conseil Régional dans le cadre de la réalisation de travaux sylvicoles de régénération du mélézin.
- Délibération autorisant Monsieur le Maire à signer avec Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Guillestrois une convention relative à la mise à disposition de la commune d'une chargée de mission Natura 2000.

- Délibération sollicitant l'aide financière de l'État (DRJSCS) dans le cadre de l'organisation des 3èmes Rencontres Sports de nature, territoires et développement durable qui se tiendront à L'Argentière-La Bessée les 13 et 14 septembre 2012.
- Délibération allouant une subvention exceptionnelle de 300 € à l'association locale du « Souvenir Français » afin de financer l'acquisition d'un drapeau.
- Délibération sollicitant des aides financières auprès de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et du Centre National du Cinéma dans le cadre du passage au « numérique » du cinéma municipal « L'Eau Vive ».
- Délibérations approuvant les décisions modificatives sur le budget communal.
 - Décision N° 1 : votée à l'unanimité moins une abstention (*Fabiène BERTHALON*).
 - Décision N° 3 : votée à l'unanimité.
- Délibération approuvant les décisions modificatives sur le budget du cinéma municipal « L'Eau Vive ».
 - Décision N° 1 : votée à l'unanimité.
- Délibération allouant à l'association « Gulliver » une subvention dans le cadre de l'organisation du Festival du Rire 2012 et prévoyant une décision modificative N° 2 sur le budget général de la commune.
 Votée à l'unanimité moins :
 2 votes contre : *Roger MOUTIER, Jean-Pierre RIPPERT*.
 3 abstentions : *Halima BOUDJAHFA, Roland DAVIN, Marie-Noëlle DISDIER*.
- Délibération fixant le taux de la Taxe d'Aménagement (TA) devant remplacer la Taxe Locale d'Equipement (TLE).
- Délibération sollicitant l'aide financière de l'État au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) pour l'année 2012.
- Délibérations autorisant Monsieur le Maire à émettre les titres de recettes correspondant aux missions de « consultance » effectuées par le service culturel municipal.
- Délibération sollicitant des aides financières complémentaires dans le cadre de l'opération d'éclairage photovoltaïque de la statue d'Edward Whymper.
- Délibération sollicitant des aides financières complémentaires dans le cadre de l'opération de réhabilitation de l'Horloge des Hermes.
- Délibération sollicitant des aides financières dans le cadre des travaux d'aménagement et de mise en sécurité de la rue des écoles.
- Délibération désignant un membre du Conseil Municipal pour compléter la liste des représentants communaux au sein du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays des Écrins.

- Délibération autorisant Monsieur le Maire à procéder à l'embauche d'agents dans le cadre du prochain recensement de la population argentiéroise.
- Délibération sollicitant des aides financières auprès de l'État et du Conseil Régional dans le cadre de la Tranche 2 du programme de travaux d'aménagement des digues de la Durance dans la traversée de L'Argentière.
- Délibération autorisant Monsieur le Maire à signer une convention mettant des locaux à disposition pour l'installation prochaine d'un nouveau médecin sur le territoire communal.